



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

## Communiqué Collège du 13/04/2012



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 13 avril 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 13 avril 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- « Vélocité », le déplacement en mode doux à la portée de tous
- « Liège au jardin », 17ème bourse aux plantes
- Formation d'éducomposteurs – édition 2012
- Remise du label « Handycity 2012 » à la Ville de Liège ce mercredi 18 avril

#### « Vélocité », le déplacement en mode doux à la portée de tous

Le Collège proposera au Conseil communal du 23 avril prochain, d'approuver la subvention de 22.000€ accordée à l'a.s.b.l. « Pro Vélo » pour assurer la gestion du service de location de la Gare des Guillemins.

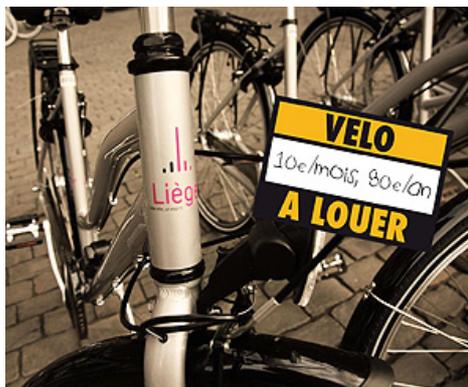
Conformément à la convention du 2 mai 2011, le service « Vélocité » a été ouvert au public le 1er juin 2011.

Idéalement situé à la Gare des Guillemins, ce service de location de vélo a enregistré 338 locations jusqu'au 31 décembre 2011. La flotte des 250 vélos a ainsi pu assurer une rotation complète.

Pour cette première mise en service, la majorité des locations a porté sur une période de 3 mois. Les utilisateurs ont en majorité entre 20 et 30 ans, suivi des 40-50 ans puis des 30-40 ans. L'utilisateur le plus âgé ayant 75 ans !

Les recettes issues des locations pour 2011 s'élève à 7.545€. Peu de dégâts ont été constatés et 4 vélos ont été volés.

Afin de promouvoir ce service, une campagne d'affichage Decaux est en cours jusque fin avril et avec le retour des beaux jours, le Collège espère que l'année 2012 connaîtra une croissance des locations de vélos dans notre Ville. Ainsi, depuis le 1er janvier 2012, 77 locations ont déjà été enregistrées.



La Ville de Liège vous propose Vélocité, un service de location de vélo de haute qualité à prix très attractifs.  
 Voyez plutôt : 10€/mois, 20€/trimestre et 80€/an.  
 Une fois loué, c'est la liberté ! Ni horaire, ni emplacement obligatoire, votre vélo est à votre entière disposition.



Plus d'infos : Maison des Cyclistes, Gare des Guillemins.  
 04 222 99 54 ou  
[www.liege.be/velocite](http://www.liege.be/velocite)



#### « Liège au jardin », 17ème bourse aux plantes Mardi 1er mai 2012, de 10h00 à 17h30 - Jardin Botanique

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable a fait au Collège communal une déclaration relative à la prochaine édition de "Liège au jardin".

Depuis de nombreuses années, la Ville de Liège a décidé de mettre l'environnement au centre de ses préoccupations, notamment par la mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ainsi que d'un programme « Jardin nature admise à Liège ».

Les jardins privés représentent près de 10% de l'ensemble du territoire de la ville et approximativement 25% des zones

vertes. Ces jardins constituent donc des lieux d'échange, de refuge ou d'habitats privilégiés pour la flore et la faune et participent à rétablir la liaison entre les îlots de nature.

De nombreux particuliers possédant un jardin ont déjà signé la charte de participation au réseau de « Jardin nature admise à Liège », s'engageant ainsi à suivre certaines règles : favoriser et respecter la biodiversité indigène; éviter tout recours à des produits chimiques tels que pesticides, herbicides, etc.; éviter l'introduction d'espèce invasives; respecter la législation et la réglementation communale; privilégier le bon voisinage; et s'informer...

C'est dans cette optique que Michel Firket, Premier Echevin en charge de l'Environnement, a lancé, il y a 17 ans, la première édition de la « Bourse aux plantes » au Jardin botanique de Liège. Au fil du temps, le succès de cette manifestation n'a cessé de croître : chaque année, les passionnés de jardin se retrouvent toujours plus nombreux pour échanger ou acquérir plantes et graines de chez nous ou encore pour s'informer auprès des associations présentes sur le site.

Cette 17<sup>ème</sup> édition de « Liège au jardin » sera une fois de plus l'occasion de profiter d'une série d'activités gratuites axées sur le thème du « Jardin nature admise ». En tant que ville signataire de la charte MAYA, la thématique de cette année portera plus spécifiquement sur les plantations mellifères au jardin.

## Liège au jardin

Bourse aux plantes et aux graines  
le 1<sup>er</sup> mai  
au Jardin botanique, rue Fusch



Au programme de cette 17<sup>ème</sup> édition de « Liège au Jardin » (entrée gratuite) :

- échange de plantes et de graines sauvages, aromatiques, aquatiques, potagères, mellifères, médicinales, etc. ;
- stands animés par diverses associations actives dans le domaine de la conservation de la nature : Natagora et sa régionale de Liège et Basse-Meuse, Nature & Progrès, Les Amis de la Terre, Le CRIE de Liège, etc. ;
- démonstrations de compostage ;
- visite des serres du Jardin botanique ;
- librairie spécialisée ;
- petite restauration.

### Informations

🏠 Service Environnement de la Ville de Liège  
Féronstrée 94-96 à 4000 Liège  
☎ 04/221 93 66  
✉ [pcdn@liege.be](mailto:pcdn@liege.be)



### Formation d'éducomposteur – édition 2012

M. André Schroyen, Echevin des Finances, de la Propreté publique et de la Politique immobilière, a présenté au Collège une communication relative au nouveau cycle de formation au compostage et à l'éco-consommation.

Apprendre... pour enseigner ensuite

La formation d'éducomposteurs se déroule en 8 séances de 3 heures données par un formateur professionnel.

Réservée à une quinzaine de personnes, cette formation longue s'adresse à tous les Liégeois qui désirent apprendre les techniques de compostage et partager leur savoir dans leur quartier ou association.

Cette formation fournit les informations théoriques et pratiques à des personnes motivées, désireuses de devenir de véritables personnes relais en informant bénévolement autour d'elles les personnes intéressées aux pratiques du compostage et de l'éco-consommation.

Un certificat d' « Educomposteur de la Ville de Liège » est attribué aux personnes ayant suivi l'ensemble de la formation.

Les nouveaux éducomposteurs intégreront ainsi le réseau constitué d'une centaine d'autres bénévoles déjà formés sur le territoire de la Ville.

Avec l'aide des services de la Ville, ils auront ainsi l'occasion de promouvoir le compostage dans les associations, comités et autres groupements qui souhaitent mettre en place une animation compost.

Une formation concrète

Lors de cette formation, les participants construisent ainsi une compostière, découvrent ce qu'ils peuvent y mettre, apprennent à retourner le compost, vérifient s'il est trop sec ou trop humide... Des outils de communication sont également donnés en fin de formation pour apprendre aux « maîtres » composteurs à partager ces nouvelles connaissances.

Agenda

Les séances de formation se déroulent durant les mois de mai et juin, les mercredis en soirée de 19h à 22h et le samedi matin de 9h30 à 12h30. Les dates sont les suivantes :

- le mercredi 23 mai de 19 à 22 heures ;
- le mercredi 30 mai de 19 à 22 heures ;
- le samedi 2 juin de 9h30 à 12h30 ;
- le mercredi 6 juin de 19 à 22 heures ;
- le mercredi 13 juin de 19 à 22 heures ;
- le mercredi 20 juin de 19 à 22 heures ;
- le samedi 23 juin de 9h30 à 12h30 ;
- le mercredi 27 juin de 19 à 22 heures.

Les candidatures doivent être adressées à l'Echevinat de la Propreté, rue Féronstrée 86 à 4000 Liège avant le 15 mai 2012. Attention : le nombre de places est limité à 17 personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès du  
 Service Environnement

rue Féronstrée 94 à 4000 Liège.  
04/221 93 66  
celluleenvironnement@liege.be



### Remise du label « Handycity 2012 » à la Ville de Liège ce mercredi 18 avril

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à la remise du label « Handycity 2012 » à la Ville de Liège, le mercredi 18 avril prochain.

Le 28 avril 2008, le Conseil communal adoptait le texte de la Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée, créée à l'initiative de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (A.S.P.H. a.s.b.l.) et de la Federatie van Gehandicaptten.

Par la signature de cette charte, la Ville de Liège et son CPAS s'engageaient moralement à poursuivre et à amplifier leurs actions menées en faveur des personnes en situation de handicap par leurs différents départements et services (Services sociaux, Travaux, Instruction publique, Personnel, Tourisme, Propreté, Services du maintien à domicile ...).

Après avoir reçu le « Label Egalité Diversité » délivré par le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale le 24 mai 2007, la Ville de Liège confirmait ainsi l'un des objectifs de son Projet de Ville 2007-2015 : favoriser à tous niveaux l'accessibilité des personnes en situation de handicap et, plus que jamais, faire de Liège, une ville accessible.

Le 13 août 2009, une étape supplémentaire était franchie. En effet, la Ville de Liège déposait, auprès de l'ASPH, sa candidature à la labellisation « Handycity 2012 ». (Le label Handycity est décerné au terme d'une mandature communale.)

« Handycity » est en quelque sorte une reconnaissance par les personnes handicapées pour les efforts fournis au quotidien par les communes. Concrètement, une fois la candidature déposée, des personnes handicapées et des animateurs rencontrent la commune afin d'apprécier les initiatives et les efforts fournis dans les domaines déclinés dans la charte.

Les actions menées par la Ville de Liège sont multiples. Notamment :

- le service AccessPlus de l'échevinat des Services sociaux rend des avis sur l'accessibilité de bâtiments publics et privés soumis au permis d'urbanisme (environ 200 dossiers par an) ; avec ses deux agents « Handicontacts », reconnus par l'AWIPH, il exerce également des missions d'information et de sensibilisation auprès du grand public, des professionnels et des étudiants, par le biais notamment de la Semaine de l'accessibilité et du Concours « accessibilité et architecture » ;
- la Commission communale consultative de la Personne handicapée (CCCPH), relancée en 2007 et comportant 41 associations, collabore notamment avec les TEC dans le cadre de l'accueil des personnes handicapées dans les transports en commun (une formation est dispensée à des chauffeurs de bus) ;
- des aménagements d'emplacements de parking pour personnes à mobilité réduite sont réalisés continuellement ;
- une collaboration est établie avec un service d'Aide à la Vie Journalière pour que les personnes ayant des besoins spécifiques puissent, comme toute autre personne, assister aux événements culturels et festifs de notre Ville ;
- un répertoire des organismes assurant le transport des personnes en incapacité de se déplacer a été réalisé et un partenariat structurel existe entre Ville de Liège et l'a.s.b.l. Télé-Service (subside annuel et mise à disposition de chauffeurs) ;
- les plaines de jeux « Parc Astrid » à Droixhe et « Boverie » (et prochainement l'aire de jeux « Avroy » sont accessibles aux enfants porteurs d'un handicap) ;
- une brochure « Liège, Ville touristique accessible » a été réalisée ;
- signature, en 2011, de la charte « Ville Amie-démence » par la Ville de Liège ;
- dans les crèches, les enfants à besoins spécifiques sont intégrés parmi les autres enfants, les puéricultrices ayant été formées par le dispositif AIMA (Aide à l'Intégration en Milieu d'Accueil des enfants de moins de trois ans porteurs de déficience) ;
- enseignement spécialisé (fondamental et secondaire) et en intégration au sein des écoles ordinaires ;
- dès le 2 mai prochain, à la demande, une collecte des encombrants à domicile.

Cette remise du label « Handycity 2012 » à la Ville de Liège témoigne des efforts accomplis dans la politique qu'elle mène en faveur des personnes en situation de handicap.

